

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



EN BREF

9 juillet: Second tour de l'élection complémentaire à la Municipalité

Le second tour de l'élection complémentaire à la Municipalité a lieu ce **dimanche 9 juillet 2023**. Vous avez la possibilité d'envoyer votre enveloppe de vote par poste, en courrier A, jusqu'à ce vendredi 7 juillet 2023, ou vous pouvez encore déposer votre enveloppe de vote dans la boîte aux lettres de l'administration communale jusqu'à 11h00 ce dimanche. Passé ce délai, les boîtes aux lettres ne seront plus relevées et les enveloppes s'y trouvant ne seront plus prises en compte. Tous les détails sur la manière de voter sont disponibles en page d'accueil du site www.cossonay.ch. Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre participation.

Avis aux locataires de logements via plateformes d'hébergement en ligne

Vous êtes propriétaire d'un logement dans la Commune de Cossonay et le proposez à la location sur des sites spécialisés tels que Airbnb ou Booking.com? Dans ce cas, nous vous rappelons l'obligation de vous annoncer en tant que tel auprès de la Commune. De plus, vous êtes tenu(e)s de mettre en place un registre des hôtes. Enfin, si votre bien est loué plus de 90 jours par an, il y a lieu de procéder à un changement d'affectation de celui-ci. Pour plus d'informations,

les collaborateurs du Greffe municipal se tiennent à votre disposition au 021 863 22 00 ou par courriel via: secretariat@cossonay.ch.

Le 25 juillet, inauguration du point d'information touristique

Le point d'information touristique, ou «Point I», situé dans l'Hôtel Le Funi, est fini et ouvrira bientôt ses portes au public. Son inauguration aura lieu **mardi 25 juillet à 10h00**. Un apéritif sera servi à l'issue de la partie officielle. La population y est cordialement invitée.

Fête nationale Manifestation du 31 juillet

Comme de coutume chaque année, la société de Jeunesse organise une manifestation publique célébrant la Fête nationale, en collaboration avec la Commune. Celle-ci se tiendra le **lundi 31 juillet 2023 dès 18h30** dans la zone du Prêaux-Moines. Consultez les détails de cette soirée sur le site Internet communal www.cossonay.ch.

Révision du plan d'affectation communal (PACom)

La Municipalité présentera son projet de révision du plan d'affectation communal (PACom) à l'enquête publique du 25 août au 26 septembre prochain. Dans ce cadre, elle convie la population à une présentation publique, le **mercredi 23 août 2023 à 19h00** au réfectoire de CossArena. Un flyer détaillé sur la révision du PACom vous parviendra dans le courant de l'été.



Comme chaque année depuis 2010, un plan canicule est en vigueur durant cet été. En cas de fortes chaleurs, le médecin cantonal déterminera si une alerte doit être déclenchée. Cas échéant, des collaborateurs communaux rendront visite aux personnes vulnérables (+75 ans) qui ont manifesté leur intérêt au préalable. Néanmoins, la canicule concerne l'ensemble de la population et nous rappelons qu'en cas de forte chaleur, il est conseillé de se reposer et de rester au frais, de laisser la chaleur dehors, de se rafraîchir, de boire régulièrement et de manger léger. Plus d'informations disponibles sur www.vd.ch/chaleur.

Horaires des services communaux durant l'été

Les services administratifs sont ouverts de la manière suivante durant les vacances scolaires d'été:

◆ **Greffe municipal et Bourse communale:** horaire inchangé: Lundi, mercredi et vendredi de 08h00 à 11h30; Mardi et jeudi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

◆ **Office communal de la population:** L'ouverture prolongée de ce service le jeudi après-midi, de 17h00 à 18h30 est **supprimée** du jeudi 6 juillet 2023 au jeudi 17 août 2023 inclus. Aussi, l'Office communal de la population sera ouvert de la manière suivante: Lundi, mercredi et vendredi: de 07h30 à 12h00; Mardi et jeudi de 13h30 à 17h00. Il est exceptionnellement possible d'être reçu sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

◆ **Service technique communal:** Horaire inchangé: Lundi, mercredi, vendredi de 08h00 à 11h30; Mardi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00. Jeudi de 14h00 à 16h00.

◆ **Service des locations:** Horaire inchangé: Lundi au vendredi de 08h00 à 11h30.

◆ **Centre de tri des déchets:** Horaire inchangé: Lundi: de 10h00 à 12h00 et de 17h00 à 19h00. Mardi: fermé. Mercredi: de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00. Jeudi: de 16h00 à 19h00. Vendredi: de 14h00 à 19h00. Samedi: de 09h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.

◆ **Bibliothèque communale:** Ouverture tous les 10 jours, soit: Samedi 1er juillet, Mardi 11 juillet, Samedi 22 juillet, **Mercredi 2 août** (14h-18h), Samedi 12 août, Samedi 19 août. Horaires d'ouverture: Mardis: de 15h30 à 19h30, Samedis: de 09h30 à 11h30. Réouverture selon les horaires usuels dès le mardi 22 août 2023. ■

**LA MUNICIPALITÉ
ET LES COLLABORATEURS DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE VOUS SOUHAITENT UN BEL ÉTÉ!**

RC 251-B-P (CÔTES DE COSSONAY) RESTRICTION DE CIRCULATION

En raison de travaux de détournement du réseau de gaz naturel sur la route de Lausanne, menés par la société Holdigaz, le tronçon de la route cantonale 251-B-P (Côtes de Cossonay), compris entre le giratoire de la place du Pont à Cossonay, et l'entrée de Penthalaz, est mis en sens unique à la descente, en direction de Penthalaz, depuis le **lundi 3 juillet écoulé et jusqu'au vendredi 4 août prochain**.

Pour accéder à Cossonay depuis Penthalaz, il s'agit de suivre la déviation en place, par Gollion et Allens. Une deuxième étape de travaux suivra pour la traversée du giratoire de la place du Pont, et une troisième, jusqu'au vendredi 18 août, pour la traversée de la rue des Etangs, y compris la pose du revêtement bitumineux.

Ces travaux seront réalisés sans fermeture de route. Nous remercions d'avance les usagers de la route pour leur compréhension et les prions de se conformer aux indications en place et de faire preuve de prudence.

